En réaction au documentaire sur l'islam radical à Roubaix, le député Aurélien Taché propose "un véritable enseignement du fait religieux, obligatoire" à l'école

02/02/2022 à 15h14



INTERVIEW – Aurélien Taché, député du Val d'Oise, co-président du parti Les Nouveaux Démocrates et soutien du candidat écologiste Yannick Jadot, va annoncer mercredi une proposition de loi sur l'enseignement du fait religieux à l'école. Il l'explique au JDD.

Le reportage sur l'islam radical de *Zone Interdite* l'a choqué. Par l'image "partiale et partielle" d'une ville, Roubaix (Nord), qu'il a connu avant d'être député, à l'époque où il travaillait pour le Groupe SOS. Mercredi, le député Aurélien Taché sort de sa circonscription du Val d'Oise pour y faire le déplacement. A cette occasion, cet ancien membre de La République en marche (LREM), co-président des Nouveaux Démocrates et aujourd'hui soutien de Yannick Jadot , le candidat écologiste à l'élection présidentielle, dévoilera sa proposition de loi, qui porte sur l'enseignement du fait

religieux à l’école. Il la présente au JDD.

Le programme des enseignements de l’Education Nationale ne couvre-t-il pas le fait religieux?

Le fait religieux n’est pas enseigné à l’école de manière obligatoire. Et quand il l’est, il l’est de manière très diffuse… Je veux une matière indépendante, enseignée de manière obligatoire, de la 6e jusqu’en terminale. On pensait que la société française était en train de se séculariser, c’est vrai, mais il y a aussi un véritable retour du fait religieux. En tant que parlementaire, nous n’avons pas à juger si c’est une bonne ou une mauvaise chose. Ce dont nous avons à traiter, c’est comment faire pour que ce retour du fait religieux n’ait pas d’incidence sur la vie en commun.

(…) Le JDD